

## Un défi pour la nouvelle décennie : les interactions entre écosystèmes numériques et naturels



### TENDANCES

Les tendances du mois de janvier ont concerné le lien entre écosystèmes numériques et naturels, approches de la cybercriminalité, et les monnaies numériques.

[Pages 2-3](#)

### OBSERVATOIRE

Le développement durable, la sécurité, les droits en ligne, et les nouvelles technologies ont été les sujets à suivre au cours du mois de janvier.

[Pages 4-5](#)

### .ORG EN RESUME

Nous nous intéressons aux questions et controverses soulevées par la vente programmée du registre .org.

[Page 6](#)

### ANALYSE DE DONNEES

Quels pays ont interdit Uber d'opérer et quel est le statut légal des chauffeurs de cette entreprise à travers le monde ?

[Pages 8-9](#)

# Les principales tendances de politiques numériques en janvier

Chaque mois, nous analysons des centaines de développements pour identifier des tendances de politiques numériques, et les tendances à venir. Voici les principales tendances du mois de janvier.

## 1. Une décennie d'action : optimiser les liens entre écosystèmes numériques et naturels

« Faisons de la décennie 2020 une décennie d'action, et de l'année 2020 une année d'urgence. » Lors de ses remarques au cours de l'Assemblée générale de l'ONU (AGNU) le 22 janvier 2020, le secrétaire général de l'ONU António Guterres a annoncé le début de la décennie d'action pour atteindre les objectifs du développement durable (ODD) d'ici 2030, et « réaliser une mondialisation juste, booster la croissance économique, et prévenir les conflits ». Il a également appelé à des solutions pour répondre à quatre défis urgents auxquels fait face l'humanité au 21ème siècle : les tensions géopolitiques, la crise climatique, la défiance globale, et les revers des nouvelles technologies.

Les remarques de Guterres au cours de l'AGNU et du Forum économique mondial (FEM) de Davos ont mis en lumière les interactions entre écosystèmes numériques et naturels. « Si l'on observe les tensions géopolitiques, l'économie globalisée, et les tendances de fond – le changement climatique, les mouvements de personnes, la numérisation – la réalité c'est qu'ils sont de plus en plus interconnectés, interférant de plus en plus entre eux ». Alors que la Décennie d'action prend de l'élan, on peut s'attendre à ce que cette attention mise sur les interactions va s'accroître. Par exemple, de nouvelles politiques et initiatives devraient émerger pour mobiliser le potentiel des nouvelles technologies pour réaliser les ODD.

On peut s'attendre également à un intérêt croissant pour l'utilisation des nouvelles technologies dans la lutte contre le changement climatique et pour une meilleure protection environnementale. De plus, des efforts supplémentaires seront réalisés pour limiter l'impact environnemental des technologies numériques (comme la consommation massive d'énergie des centres de données). De nouveaux outils de conférence en ligne pourraient aussi permettre de réduire les déplacements aériens, et donc l'empreinte carbone de la diplomatie globale.

Des initiatives émergent déjà à l'intersection entre le numérique et le naturel. Le Programme de l'ONU pour l'environnement a initié un dialogue mondial sur l'écosystème numérique global, et identifié 20 priorités pour l'année 2020. La Geneva Internet Platform conduit des recherches et des formations visant à rendre les réunions en ligne plus efficaces, et le Geneva Engage Award met en lumière le meilleur usage des outils de réunions en ligne.

Cette année, le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) explorera les liens entre le naturel et le numérique, à travers un possible « track thématique » portant sur la soutenabilité environnementale et le changement climatique à Katowice en novembre 2020 (sous réserve de la confirmation de la communauté). Avant même le FGI, cette question fondamentale sera à l'agenda des agences de l'ONU, des Etats et des organisations à travers le monde pour accélérer les efforts en matière de développement durable.

## 2. Résolution sur la cybercriminalité : vers des traités mondiaux sur le numérique ?

A la fin du mois de décembre 2019, l'AGNU a adopté la *Résolution 74/247 – Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles* qui avait été initialement proposée par la Russie et 26 autres pays. Cette résolution établit un comité d'experts intergouvernemental ouvert et ad hoc, visant à élaborer une convention internationale approfondie pour lutter contre la cybercriminalité. Elle s'inspire d'un projet de convention proposé en 2017 par la Russie, qui remplacerait la Convention de Budapest de 2001 du Conseil de l'Europe, le seul mécanisme international en vigueur dans ce domaine.

Les votes sur cette résolution au sein de l'AGNU se sont divisés avec 79 voix en faveur, 60 contre, et 33 abstentions. Les représentants des Etats-Unis et de l'UE ont critiqué ce texte, notant que l'ONU avait déjà un groupe d'experts intergouvernemental sur la cybercriminalité, travaillant sur la nécessité d'un nouveau traité. En réponse, les représentants de la Russie ont souligné que ce nouveau comité prendrait en compte le travail de ce premier groupe. En janvier, l'UE a publié une déclaration en soutien à la Convention de Budapest, en indiquant qu'une nouvelle convention pourrait affaiblir les standards de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Les appels à une convention de l'ONU sur la cybercriminalité peuvent s'expliquer par des raisons complexes, et soulèvent un certain nombre de questions. La Convention de Budapest a été développée par des Etats membres du Conseil de l'Europe, n'intégrant donc pas les Etats non membres au processus de formulation du texte, adopté il y a plus de 20 ans. Cependant, il s'agit d'un instrument international très largement accepté, et signé par plus de 65 pays (dont 20 ne sont pas membres du Conseil de l'Europe) et des travaux se poursuivent par rapport à l'adoption d'un protocole additionnel visant à la mettre à jour par rapport au monde numérique d'aujourd'hui. De plus, la Convention a servi d'inspiration aux législations nationales en matière de cybercriminalité, et offre un cadre

permettant aux pays de faire bénéficier de formation sur la cybercriminalité à leurs autorités judiciaires.

De plus, bien que les questions numériques soient au cœur de l'agenda diplomatique d'un nombre croissant de pays, de nombreux gouvernements (notamment au sein des pays en voie de développement) n'ont pas une position nationale commune sur ces questions, et tendent à voter selon des intérêts de politique étrangère connexes (comme attirer des investissements de grandes économies). Par exemple, six pays ayant ratifié la Convention de Budapest (dont trois sont membres du Conseil de l'Europe) ont aussi voté en faveur de la résolution facilitant les discussions sur une convention de l'ONU sur la cybercriminalité, tandis qu'une douzaine de pays ont changé de position au cours des négociations. En effet, les résultats étaient de 88-58 lors du vote du troisième comité de l'AGNU, tandis qu'à l'Assemblée générale le résultat était de 79-60.

Bien que cela puisse indiquer que d'autres intérêts sont en jeu, il est aussi possible que ces votes signalent un intérêt accru pour un cyber-traité mondial. Cette volonté peut se justifier par la perception croissante de certains pays concernant les bénéfices d'une régulation internationale de l'environnement numérique, ou qu'un tel traité pourrait constituer une façon de renforcer leur souveraineté nationale dans le cyberespace (notamment en termes de localisation des données, de censure des contenus, et de fiscalité).

Enfin, l'ONU ouvre progressivement ses délibérations aux autres acteurs, à travers par exemple des consultations ouvertes organisées par le groupe de travail ouvert (GTO). Est-ce le signe de l'émergence d'une voie multilatérale, et prenant en compte toutes les parties-prenantes, en direction d'un cyber-traité mondial ?

### 3. Des monnaies numériques d'un intérêt croissant pour les régulateurs et les banques centrales

Les monnaies numériques attirent de façon croissante l'attention des institutions et régulateurs financiers, en raison d'inquiétudes par rapport à leur impact potentiel sur la stabilité financière et la possibilité de leur utilisation abusive à des fins criminelles. Des initiatives réglementaires pour répondre à ces défis ont commencé à émerger à travers le monde. Les approches varient selon les pays, et comprennent par exemple : l'interdiction totale des monnaies virtuelles, la réglementation de ces dernières à travers les législations existantes en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme, ainsi que le développement de régime réglementaire favorable à ces monnaies virtuelles afin d'attirer des investissements.

En janvier 2020, le FEM a lancé un Consortium mondial pour la gouvernance de la monnaie numérique, une

initiative internationale et multipartite visant à encourager les approches réglementaires innovantes afin de garantir transparence, inclusion, interopérabilité, rapidité, efficacité, et confiance dans ces monnaies. Ce groupe doit également développer une série de principes pour permettre aux acteurs publics et privés d'explorer les opportunités offertes par les monnaies virtuelles.

Ces opportunités sont significatives. Plusieurs banques centrales (dont celles de la Chine, la France, l'Arabie Saoudite, et les Émirats arabes unis) envisagent de lancer des monnaies virtuelles nationales. Un récent rapport de la Banque des règlements internationaux (BRI) indique qu'environ 10% des banques centrales devraient lancer des monnaies virtuelles dans le futur proche. Cela marque un changement majeur par rapport au mois de janvier 2019, période durant laquelle très peu de banques centrales envisageaient un tel projet à court et moyen terme. Du fait de cette tendance, la Banque centrale européenne (BCE), cinq banques centrales nationales (Canada, Angleterre, Japon, Suède et Suisse), et le BRI ont créé un groupe pour évaluer les cas potentiels de monnaies virtuelles soutenues par des banques centrales, notamment en explorant les questions économiques et techniques.

Nous anticipons qu'au cours de cette année les banques centrales et les régulateurs financiers vont continuer à explorer les questions que posent les monnaies virtuelles, ainsi que la façon de maximiser les interactions bénéfiques des systèmes financiers et des technologies numériques. Les monnaies virtuelles soutenues par les banques centrales devraient susciter moins d'appréhension que les monnaies virtuelles privées, mais néanmoins il sera nécessaire de s'intéresser aux risques potentiels et de prendre des mesures anticipant les conséquences négatives au niveau global.



# Les développements de politiques numériques en janvier

La politique numérique évolue constamment pour suivre le rythme des évolutions technologiques et géopolitiques : l'environnement politique est rempli de nouvelles initiatives, d'évolutions réglementaires, et de nouvelles législations et décisions de justice.

A travers l'observatoire *Digital Watch* – disponible à l'adresse [dig.watch](https://www.dig.watch) – nous décodons, contextualisons, et analysons ces développements, dans un format simple. Le baromètre du mois suit et compare ces développements afin de distinguer des tendances et la présence de nouveaux sujets à l'agenda par rapport au mois précédent. Ce baromètre les résume, mais n'hésitez pas à cliquer sur les icônes en bleu pour en apprendre plus, ou visiter la section Updates de l'observatoire.



en progression

## Architecture globale de la gouvernance de l'Internet

Lors de la première réunion préparatoire du FGI 2020, le Multistakeholder Advisory Group (MAG) a identifié trois thèmes principaux : données, inclusion et confiance.

Les Pays-Bas ont établi la Fondation du Global Forum on Cyber Expertise (GFCE).

Les thèmes abordés par les leaders mondiaux lors du FEM à Davos ont inclus : La technologie pour le bien, Société et futur du travail, et Des économies plus justes.

Microsoft a annoncé ouvrir un bureau à New York pour approfondir son soutien à l'ONU.



en progression

## Développement durable

La Commission sur le haut débit pour le développement durable a lancé la campagne *Le haut débit transforme des vies*.

Le Royaume-Uni a promis 320 millions de livres sterling en faveur d'initiatives pour l'inclusion financière et la lutte contre la pauvreté en Afrique. Le Nigeria a créé un partenariat avec IBM en matière de formation des compétences numériques. L'Ouganda a annoncé un projet pour développer un système d'identité virtuelle de vérification pour la fintech.



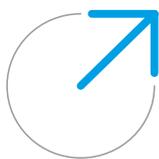
en progression

## Sécurité

Les cyberattaques d'envergure sont parmi les menaces principales en 2020, selon le *Global Risks Report 2020* du FEM. Microsoft a publié un patch pour une vulnérabilité dans le chiffrement de Windows 10.

Des groupes de hackers en Turquie et Grèce ont lancé des cyberattaques contre des ressources numériques nationales. Le Ministère des affaires étrangères autrichien a été la cible d'une cyberattaque importante. Interpol a finalisé une opération de lutte contre le « cryptojacking » dans le Sud-Est de l'Asie. Une attaque au rançongiciel contre la société Travelex a affecté les systèmes de devises étrangères de banques britanniques.

L'UE a publié une déclaration en soutien à la Convention sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe. Les Etats-Unis et l'Estonie prévoient la création d'une plateforme commune d'informations sur les menaces numériques. Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants a adopté des lois en lien avec la 5G. Les services secrets belges ont recommandé des mesures de sécurité plus sûres lors du déploiement de la 5G. Le Royaume-Uni a annoncé des restrictions concernant le recours à des vendeurs à haut-risque pour le déploiement de la 5G, tout en autorisant Huawei à jouer un rôle limité.



en progression

## E-commerce et économie numérique

Les Etats-Unis et la Chine ont signé un accord commercial de « première phase », visant à désescalader la guerre commerciale actuelle. De nouvelles règles de l'UE en matière de protection des consommateurs dans l'économie numérique sont entrées en vigueur. Uber va cesser d'opérer en Colombie à partir du 31 janvier. En Californie, l'entreprise a modifié son application du fait d'une nouvelle loi par rapport au statut des travailleurs sur les plateformes. Le Canada a publié un guide pour l'échange de monnaies virtuelles.



en progression

## Droits numériques

Facebook a lancé un nouvel outil de contrôle de la vie privée sur sa plateforme, permettant aux utilisateurs de mieux maîtriser qui a accès à leurs informations de profil. [Google](#) a accepté un accord financier de 7.5 millions de dollars, suite aux fuites de données de sa plateforme Google+. [Verizon](#) a lancé un nouveau moteur de recherche centré sur la vie privée, « OneSearch ».

Une étude montre que la plupart des outils demandant le consentement aux cookies ne respecte pas le Règlement général sur la protection des données de l'UE.

Le rapport *Global Cost of Internet Shutdown 2019* révèle le coût significatif des blocages d'Internet en 2019.

L'Égypte a annoncé un plan pour une stratégie en faveur de l'inclusion numérique des personnes à handicap.

Facebook a annoncé ne pas modérer les publicités politiques.



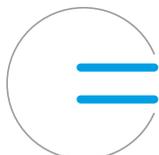
neutre

## Questions juridiques

Le FBI a demandé de l'aide à Apple pour accéder à des iPhones dans le cadre d'une enquête en Floride.

Une Cour américaine a ordonné Facebook à révéler des informations concernant des applications soupçonnées d'avoir détourné des données de consommateurs.

La Cour Suprême de l'Inde a statué que la suspension illimitée des services Internet au Cachemire est illégale.



neutre

## Infrastructure

Des dégâts sur des câbles sous-marins ont perturbé les services Internet en Afrique  et au Moyen-Orient.

La Commission fédérale des communications des Etats-Unis a proposé un fond pour combler la fracture numérique hors des villes.

L'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) et le procureur général de Californie ont demandé un délai supplémentaire pour étudier la proposition de vente du .org.



en baisse

## Neutralité du net

Le régulateur indien des télécoms a publié un document de consultation sur la gestion du trafic Internet.



en progression

## Nouvelles technologies (IA, Internet des objets...)

Aux Etats-Unis, la Maison Blanche a proposé 10 principes pour la réglementation de l'IA.  Le dirigeant de Google a appelé à une régulation de l'IA sensible, qui ne limite pas les bénéfices potentiels de cette technologie.

L'UE pourrait interdire temporairement l'utilisation de technologies de reconnaissance faciale dans l'espace public.  La police de Londres prépare le déploiement de ces technologies, en dépit de préoccupations en matière de vie privée.

Le gouvernement britannique a publié les exigences en matière de sécurité pour les objets connectés,  tandis que le Sénat américain a adopté la Loi sur le développement et la croissance de l'Internet des objets.  Les produits Ring d'Amazon ont été critiqués en matière de sécurité et de vie privée.

# La controverse autour du .org résumée

En Novembre 2019, Internet Society (ISOC) a annoncé son intention de vendre le Public Interest Registry (PIR) – le registre pour le nom de domaine .org – à l'entreprise d'investissement Ethos Capital pour 1.135 milliards de dollars. Cette annonce a créé une controverse considérable.

## Le contexte

En 2002, l'ICANN a publié un appel à propositions pour la réattribution du .org à un nouveau registre. Les critères de sélection stipulaient que ce registre devait être géré en respectant les besoins, attentes et visions de la communauté en utilisant .org à des fins non lucratives. C'est justement cette association du .org avec les intérêts non commerciaux qui a attiré de nombreuses organisations de la société civile vers le nom de domaine .org.

ISOC a remporté cet appel en 2002, à travers sa filiale non lucrative PIR, en raison notamment de son engagement en faveur d'intérêts non commerciaux. En tant qu'organisation non lucrative, PIR a alloué tout excédent de revenus provenant de l'opération du .org à ISOC.

Selon l'accord du registre pour le .org, l'ICANN doit valider toute transaction qui résulte de la réattribution de ce registre, et le 14 novembre 2019 PIR a soumis une notification formelle à l'ICANN concernant la proposition de vente du .org.

## Détails de l'accord

La vente du .org a été d'abord entourée de mystères, mais plusieurs détails ont progressivement fuité, notamment grâce à une version éditée des informations fournies par ISOC, PIR et Ethos à l'ICANN et à travers des réponses qu'ils ont données à des questions de membres du Congrès américain.

- PIR devrait devenir une entité lucrative, mais Ethos s'est engagé à enregistrer PIR dans une structure d'utilité publique avant la fin de la transaction.
- L'acheteur du .org est une entreprise d'acquisition, du nom de Purpose Domains Direct (créée en octobre 2019), qui appartient à Purpose Domains Holdings (créée dans le même temps) ; ces deux sociétés sont contrôlées par Ethos. Parmi les cinq directeurs, seul Jon Nevet, l'actuel dirigeant de PIR, a été nommé.
- ISOC a créé une organisation à but non lucratif, la Connected Giving Foundation, qui prendra contrôle de PIR immédiatement avant la vente et gèrera ensuite les fonds générés par la transaction.
- Ethos financera cet accord en partie à travers un prêt que PIR devra ensuite rembourser.
- Ethos propose d'établir un Conseil d'intendance (« Stewardship Council ») pour le PIR, une entité transparente et indépendante pour fournir des lignes directrices à PIR et encadrer un nouveau fonds

communautaire (« Community Enablement Fund ») visant à soutenir des initiatives en faveur des utilisateurs du .org.

## Les principaux arguments

Une des préoccupations principales (soulevée par exemple par six membres du Congrès américain) concerne le fait que si le PIR opère selon des objectifs commerciaux, cette organisation prendra moins en compte l'intérêt public et pourrait par exemple mettre en place une hausse des prix pour les domaines .org. Mais ISOC et ses alliés soutiennent qu'un PIR à but lucratif serait plus en capacité de se développer et de rester en phase avec un marché en évolution. En ce qui concerne les prix des domaines .org, Ethos a annoncé que la société « limiterait toute hausse potentielle [...] à 10% par an en moyenne ».

En réponse aux critiques selon lesquelles il abandonnerait son instrument de financement principal, ISOC a présenté cette vente comme une victoire : Au lieu de dépendre des contributions annuelles du PIR et de s'exposer aux fluctuations du marché des noms de domaine, l'organisation va s'assurer une stabilité financière de long terme.

Mais les questions fondamentales qui ont le plus préoccupé la communauté globale concernent le manque de garantie que le registre continuera de respecter le critère de l'ICANN en 2002, selon lequel il devrait prendre en compte les besoins des registraires non commerciaux, ainsi que le manque de transparence et d'inclusion durant les discussions autour de la vente. Comme la transparence, l'inclusion, et la responsabilité sont les principaux cardinaux du modèle multipartite de l'ICANN et de l'ISOC, les critiques avertissent que le non-respect de celles-ci lors de la vente de .org peut sérieusement éroder la crédibilité des organisations.

La conclusion de cette affaire n'est pas encore certaine. Après des demandes du procureur général de Californie, qui enquête sur la proposition de vente, l'ICANN a demandé une extension jusqu'au 20 avril 2020 pour évaluer la proposition de réattribution du .org. Il faut s'attendre également à plus d'actions d'initiatives comme la campagne Save .ORG et du projet Cooperative Corporation for .ORG Registrants (CCOR) qui a invité l'ICANN à lui attribuer le registre .org au lieu d'approuver la vente à l'entreprise Ethos.

Suivez l'actualité autour du .org sur la page de l'observatoire Digital Watch spécialement dédiée.

# 20 mots-clés pour une nouvelle décennie numérique

**Clarté** : ce sera le point de départ pour les politiques numériques des années 2020. Comme la clarté des politiques implique une clarté des idées et de la terminologie, nous avons compilé un dictionnaire des mots-clés pour la décennie 2020, s'intéressant non pas à la technologie en tant que telle, mais à ces effets et implications plus larges.

**L'INTERDÉPENDANCE** sera au cœur de la décennie 2020, du fait des interactions complexes entre entreprises technologiques, gouvernements, et utilisateurs, et de leur impact sur la gouvernance du numérique.

**LA SOUVERAINETÉ** se réfère à l'autorité exercée par les gouvernements (à travers des décisions de justice, des législations, etc.) sur l'infrastructure technologique, les plateformes technologiques et les données. Dans les années 2020, les pays vont chercher l'équilibre optimal entre la souveraineté numérique et la libre circulation des données à travers les frontières nationales.

**LA GOUVERNANCE** comprend les politiques, lois et processus qui animent le développement numérique. Un défi majeur dans les années à venir sera de donner aux citoyens, entreprises et pays les mécanismes pour protéger leurs droits et intérêts dans l'environnement numérique.

**LA DIPLOMATIE** sera cruciale pour gérer l'interdépendance numérique. En plus des gouvernements, la diplomatie numérique impliquera les entreprises, l'université, et la société civile. L'engagement et la capacité de faire des compromis seront indispensables pour négocier le futur numérique dans les années 2020 et au-delà.

**LA GÉOPOLITIQUE** du monde numérique est actuellement dominée par les États-Unis et la Chine, mais l'UE et d'autres pays agissent afin de permettre l'émergence d'un ordre numérique plus équilibré et multilatéral.

**LA SÉCURITÉ** sera au centre des débats sur l'application du droit international dans le cyberspace, la responsabilité des États et des entreprises, et à la question des réglementations internationales potentielles (avec des possibilités allant des mesures non contraignantes à un cyber-traité international).

**LES STANDARDS** sont essentiels pour guider les développements numériques, et ont des implications politiques, sociales et économiques significatives. Ils vont devenir les principaux instruments garantissant le développement éthique et humain de l'IA et d'autres technologies émergentes.

**LES DONNÉES** sont reconnues de façon croissante comme ayant une valeur importante. Des solutions de gouvernance prudentes sont nécessaires pour permettre les transferts internationaux de données, ainsi que pour gérer les impacts de ces données pour l'économie, les droits de l'homme et la sécurité.

**L'IMPACT HUMAIN** est de plus en plus la métrique principale pour penser les développements numériques. La priorité principale est de s'assurer que les intérêts et valeurs de l'humanité sont promus par l'innovation et protégés par la loi.

**L'ÉTHIQUE** orientera la recherche d'une solution de gouvernance optimale pour l'IA, de l'auto-régulation par les entreprises à des lois nationales et traités internationaux.

**IDENTITÉ** : les identités numériques sont un outil important pour l'inclusion économique et sociale, et les discussions se poursuivent au-delà des questions techniques et portent sur les droits de l'homme, la sécurité, et la protection des consommateurs.

**LA CONFIANCE** est primordiale pour toute société, en ligne comme hors ligne. Durant la décennie 2020, pour garantir cette confiance, nous devons commencer par comprendre pourquoi, comment, à qui et en quoi nous avons confiance en ligne.

**LES CONTENUS** sont en route pour devenir un enjeu essentiel des politiques numériques, notamment en matière de lutte contre les discours de haine, d'extrémisme violent et de désinformation.

**LA SOUTENABILITÉ**, qu'elle soit environnementale, sociale et économique, ne peut être réalisée qu'à travers un déploiement efficace des technologies numériques. La question de savoir comment permettre un lien efficace et intelligent entre la numérisation et la soutenabilité sera au cœur des débats politiques de la nouvelle décennie.

**L'INCLUSION** est un des piliers de la soutenabilité, et les priorités vont de la garantie d'un accès universel aux réseaux numériques, de l'éducation et des finances à l'encouragement de la participation aux processus de gouvernance numérique.

**LES COMMUNS** : certains voient l'Internet et certains artefacts numériques (comme les protocoles sources, les infrastructures critiques, certains types de données) comme des ressources publiques. Dans les années 2020, il sera nécessaire de réaliser des avancées légales, économiques et techniques pour identifier et préserver les communs numériques.

**LES INÉGALITÉS** ont été exacerbées par les technologies numériques, et l'IA pourrait accroître la fracture en termes de richesse et d'opportunités, entre les pays, les générations et les genres. Un défi majeur pour la nouvelle décennie sera de s'assurer que les technologies numériques deviennent une solution au problème des inégalités et non leur vecteur.

**LA FISCALITÉ** est emmenée à devenir un sujet d'envergure alors que les pays tentent d'augmenter les revenus perçus de l'économie numérique et des géants technologiques en particulier. Dans les années 2020, les efforts se concentreront sur la recherche d'une solution internationale pour la fiscalité numérique.

**LES MONNAIES** seront au cœur des débats, alors qu'émergent de nouvelles initiatives pour des monnaies numériques, aussi bien privées (par exemple, la Libra de Facebook) que publiques (par exemple, les monnaies soutenues par des banques centrales). En 2020, les solutions politiques pour les monnaies virtuelles doivent faciliter l'innovation et l'inclusion financière, tout en évitant l'instabilité monétaire et l'utilisation abusive de ces nouvelles monnaies.

**LES PLATEFORMES** feront l'objet d'un examen rigoureux sur de nombreuses questions, comme la vie privée, la protection des consommateurs, et la concurrence.

Explorez les 20 mots-clés dans l'article ['20 Keywords for the Digital 2020s: A Digital Policy Prediction Dictionary'](#) de Prof. Jovan Kurbalija. Puis rendez-vous page 12 pour tester vos connaissances dans nos mots-croisés.

# Uber : le statut au cœur des controverses

**Ce qui a débuté comme une simple idée en 2009 – Ne serait-il pas pratique de pouvoir commander un taxi rapide et abordable en quelques touches sur son téléphone ? – est à l'origine une décennie plus tard de défis et de questions sans précédents dans de nombreux domaines. Les entreprises du numérique peuvent-elles offrir des services de transport ? Quels sont les cadres législatifs qui s'appliquent à ce domaine ? Quel est le statut de cette entreprise et de ces conducteurs ?**

Ces questions ne sont qu'un échantillon des problèmes qu'ont soulevés les opérations d'Uber et des services de transport similaires durant la décennie précédente. Alors que les consommateurs profitent de n'être qu'à quelques clics de leur destination, de nombreuses questions réglementaires se posent en coulisses, sur lesquelles les autorités et les cours adoptent des positions différentes.

### Mettre le frein à Uber

Uber et les services de transport similaires sont sujets à des interdictions partielles ou totales dans certains pays, comme le Danemark, la France, l'Allemagne, la Hongrie et la Turquie. Les raisons de ces interdictions sont multiples, allant de pratiques anti-concurrentielles, manquements à la sécurité et irrégularités par rapport à la loi.

En Allemagne par exemple, bien que Uber opère toujours dans de grandes villes comme Berlin, Munich, Düsseldorf, Frankfurt am Main, et Hambourg, une cour de Cologne a statué que l'application violait la loi allemande stipulant que les taxis et services similaires doivent être administrés par un bureau central de répartition.

En Turquie, une cour a statué contre Uber dans le cadre d'une affaire initiée par l'association des conducteurs de taxi d'Istanbul (qui estimait que l'application représentait une concurrence déloyale) et a instauré une interdiction. Des motifs similaires ont été invoqués en faveur d'interdiction partielle en Italie et aux Pays-Bas.

Le cas de l'Argentine est particulièrement complexe. Bien que Uber fasse actuellement l'objet de poursuites, l'entreprise continue d'opérer et indique que l'Argentine est son marché avec la plus grande croissance. Les conducteurs Uber y font non seulement l'objet d'amendes allant jusqu'à 5000 dollars, mais également de violences de la part des 'Caza Ubers' (ou chasseurs d'Uber).

D'autres pays ont adopté de nouvelles réglementations pour les services alternatifs de transport. En Roumanie, par exemple, une ordonnance d'urgence en 2019 établissait les conditions que ces services devaient respecter pour y opérer. Cela inclut notamment une obligation que les plateformes numériques obtiennent une autorisation technique, et payent une taxe d'environ 10 000 euros, et que l'ensemble des conducteurs soient autorisés comme des fournisseurs de services de transport.

### Employé ou contractant ?

Le statut légal d'Uber et de ses conducteurs est un sujet crucial pour l'entreprise, les législateurs et les conducteurs, dont l'importance est exacerbée par le rythme effréné de la 'gig economy'. La question est de savoir si les conducteurs doivent être considérés comme des contractants, des contractants dépendants, ou des employés.

Uber estime que ses conducteurs sont des contractants, et cette position a reçu un certain soutien. En Belgique par exemple, une analyse du gouvernement a conclu que les conducteurs étaient des autoentrepreneurs et ne travaillaient pas pour Uber, et la Cour Suprême du Brésil a statué qu'ils étaient indépendants de cette entreprise. De façon similaire, une autorité australienne (« Fair Work Ombudsman ») a estimé que les conducteurs Uber étaient des contractants indépendants plutôt que des employés, et confirmé qu'ils n'avaient pas droit à un salaire minimal, des congés annuels, ou des congés maladie.

D'autres pays, comme l'Allemagne et le Canada, ont adopté une position intermédiaire, en classifiant les conducteurs comme des contractants dépendants (c'est-à-dire comme



Le statut de Uber à travers le monde

free-lanceurs travaillant principalement pour une entreprise, et bénéficiant donc de certains droits propres aux employés).

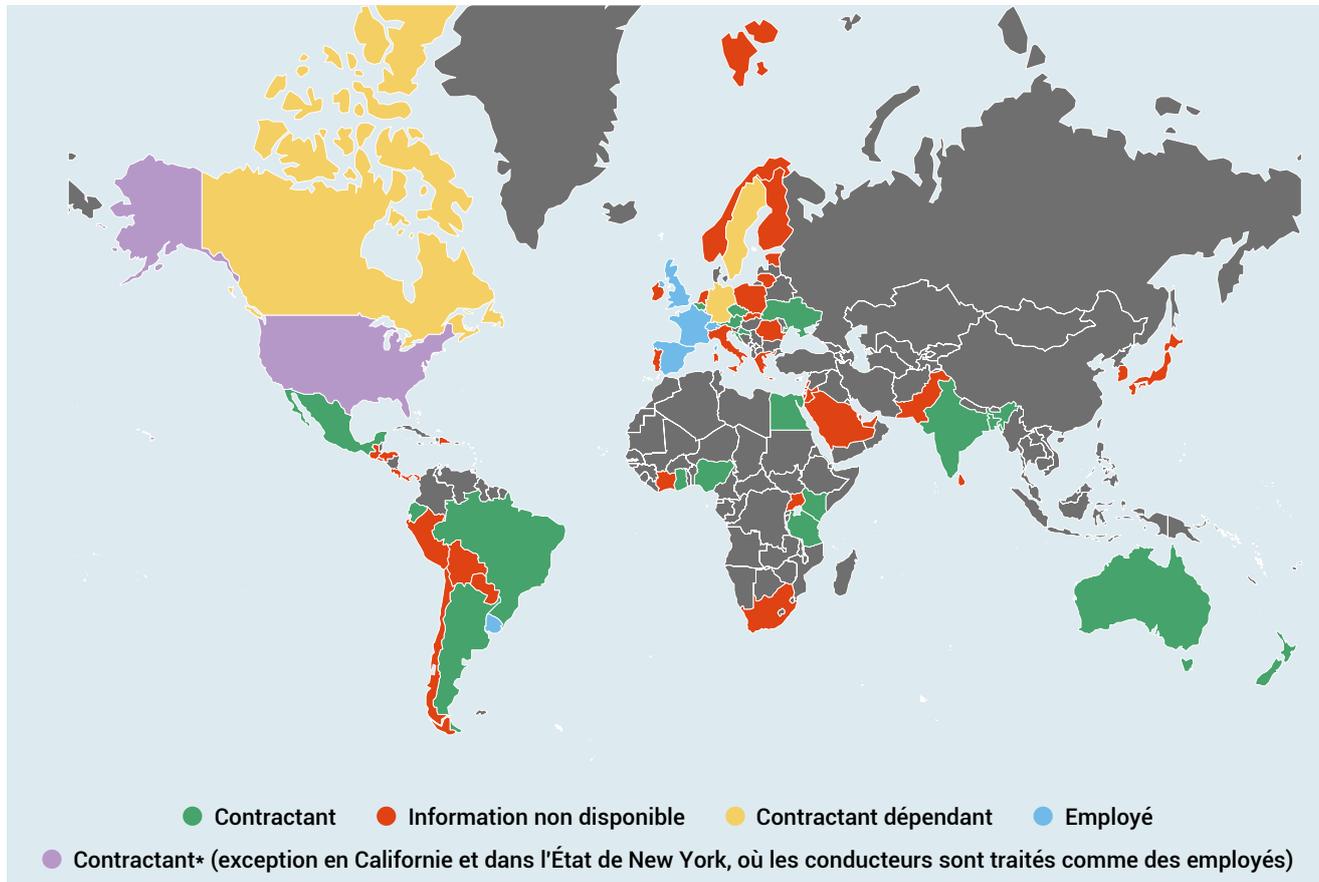
Mais les tribunaux ailleurs dans le monde ont statué que les conducteurs Uber étaient en fait des employés. En Suisse, [cette situation](#) pourrait conduire à offrir aux conducteurs l'accès à la protection sociale et à une notification en amont de la rupture d'un contrat, ce que Uber ne propose pas actuellement. Au Royaume-Uni, la Cour d'Appel [a validé](#) le jugement du Employment Appeals Tribunal qui statuait que les chauffeurs Uber étaient des employés, et devaient à ce titre bénéficier de congés payés et d'un salaire minimum, et une décision similaire a été adoptée en Uruguay. [Des actions judiciaires](#) sont aussi en cours dans d'autres pays comme le Nigeria, où des conducteurs ont porté une affaire devant la Cour nationale industrielle de Lagos, estimant qu'ils ne devaient pas être classifiés comme des contractants indépendants.

Le statut des chauffeurs Uber est ambigu aux États-Unis. Alors qu'ils sont considérés comme contractants par le Federal Fair Labor Standards Act, [la loi californienne](#) [et](#) une décision du New York Labor Review Board [les désignent](#) comme des employés.

Des conducteurs de ce type de services sont entrés en grève dans plusieurs pays pour protester contre leurs conditions de travail. Leurs demandes portaient notamment sur la sécurité de l'emploi, une hausse de salaire, et une limite aux commissions que prennent les plateformes pour chaque course.

### Uber dans l'actualité

Uber est rarement absent de l'actualité pour longtemps. Des conducteurs de taxi à Athènes, [Madrid](#), [et Varsovie](#) ont manifesté dans la rue pour protester contre les pratiques fiscales et concurrentielles de l'entreprise. Certains accidents mortels [et un assassinat](#) ont également suscité des articles négatifs. Uber est aussi au centre des débats autour des véhicules autonomes, alors que des voitures sans chauffeur devraient faire leur apparition à Washington DC bientôt, un développement qui pourrait offrir les clés à Uber pour maîtriser le futur de la mobilité.



Le statut des conducteurs Uber

## Discussions de politiques numériques à Genève

De nombreuses discussions politiques ont lieu à Genève chaque mois. Les développements ci-dessous couvrent les principaux événements du mois de janvier. Pour lire les rapports de certains de ces événements, visitez la section [Past Events sur le site de l'observatoire Digital Watch](#).

### FGI 2020 : Première consultations ouvertes et réunion MAG | 14–16 Janvier 2020

Les discussions du premier cycle de consultations ouvertes et de la réunion MAG du FGI 2020 ont porté sur la structure et le programme du prochain FGI qui se tiendra du 2 au 6 novembre 2020 à Katowice en Pologne. Trois « tracks » thématiques ont été proposés pour le FGI 2020 : données, inclusion et confiance, en plus des thèmes de la soutenabilité environnementale et du changement climatique

qui seront également introduits dans le programme d'une façon ou d'une autre. Les autres points à l'agenda concernaient les échéances pour le traditionnel appel à propositions de workshops, la poursuite des forums sur les bonnes pratiques de 2019, et l'intégration des initiatives FGI nationales et régionales dans le cadre du programme du FGI 2020.

### Geneva Blockchain Congress | 20 Janvier 2020

Le deuxième Geneva Blockchain Congress avait pour thème « Du laboratoire au marché en passant par l'éthique, la réglementation et la gouvernance. » Cet événement a réuni des représentants gouvernementaux, des organisations internationales de standardisation, et des entreprises du secteur privé dans le cadre d'une journée de discussions sur des questions telles que l'application de la blockchain

en matière de e-identité et de vote en ligne, et l'usage des technologies « ledger » dans la lutte contre le commerce illégal et les activités de contrefaçon. Une autre question d'importance concernait également la gouvernance de la blockchain et les tendances émergentes en matière de « stablecoins » et de monnaies virtuelles soutenues par des banques centrales.

### Comment gouverner l'interdépendance numérique – Journée de Genève au Forum économique mondial 2020 de Davos | 21 Janvier 2020

Accueilli par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse, la Journée de Genève comprenait une série d'événements de haut-niveau dédiés à mettre en relation des dirigeants participant au FEM de Davos avec des organisations de gouvernance mondiale basées à Genève. Le panel intitulé « Comment gouverner

l'interdépendance numérique » portait sur les interactions entre gouvernements, entreprises et autres acteurs du monde numérique. Cette session a également permis des discussions sur le « label de confiance numérique » et le lancement officiel de la Swiss Digital Initiative Foundation.

### 5ème édition des Geneva Engage Awards | 29 Janvier 2020

Le prix annuel des Geneva Engage Awards reconnaît l'excellence en matière de réseaux sociaux et d'engagement en ligne de la communauté internationale de Genève. Les lauréats de cette année sont : Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (dans la catégorie Organisations Internationales), The New Humanitarian

(Organisations non-gouvernementales et Associations) et la Mission permanente de la Norvège (Représentations permanentes auprès de l'ONU à Genève). L'utilisation efficace et innovante des technologies numériques par le FGI dans l'organisation de ses réunions a également été reconnue.

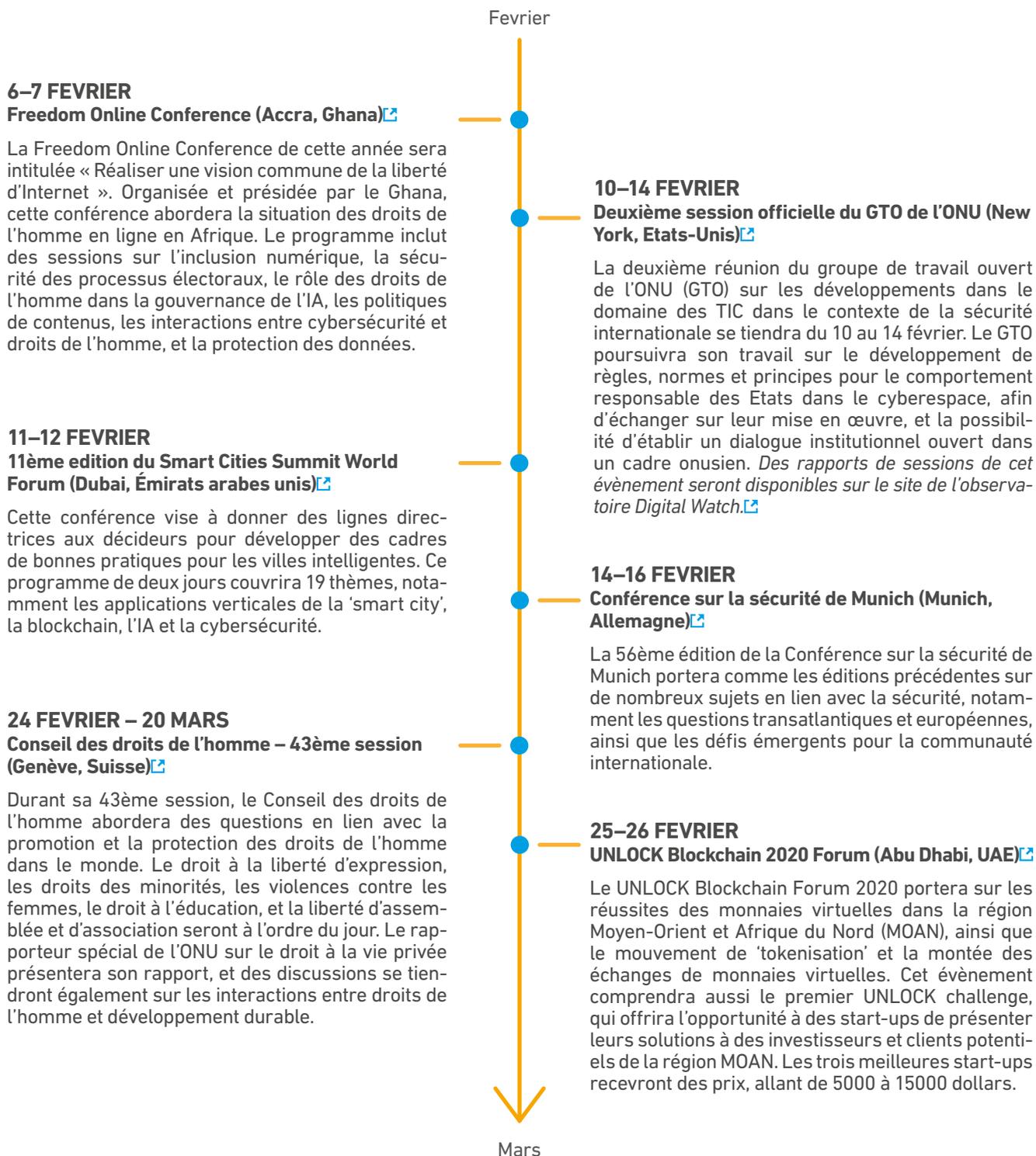
### Séminaire à Genève: « Joint Statement Initiative on Electronic Commerce » | 29 Janvier 2020

Organisé par le International Institute for Sustainable Development (IISD) et CUTS International, ce séminaire a exploré l'histoire et les récents développements des négociations d'un groupe de 71 membres de l'Organisation mondiale sur le commerce (OMC) sur le commerce

électronique (après deux déclarations communes en décembre 2017 et en janvier 2019). Cet événement a offert aux délégués représentants des pays en voie de développement basés à Genève l'opportunité d'échanger sur les implications de ces discussions pour leurs pays.

# Les principaux évènements de politique numériques en février

Nous analysons l'agenda des évènements de politiques numériques à venir afin d'identifier les discussions à suivre dans le courant des prochaines semaines. Pour plus de détails et pour le déroulement de certains événements – y compris les rapports des sessions individuelles et un rapport final résumant les discussions – connectez-vous régulièrement à la page de l'observatoire *Digital Watch*.

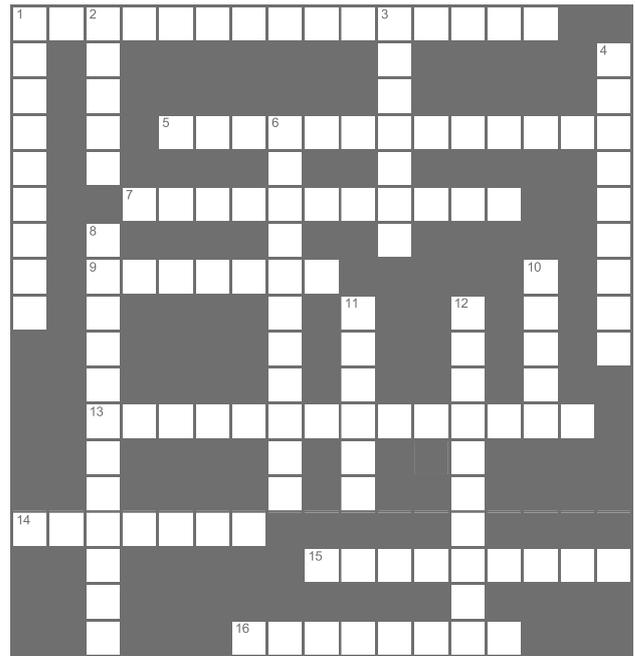


# Testez vos connaissances sur les principaux termes de politique numérique

A la page 7, vous avez pu lire une version résumée de notre nouveau dictionnaire des principaux termes de politique numérique pour la nouvelle décennie. Nous vous invitons maintenant à tester vos connaissances sur les mots les plus fréquents utilisés dans le contexte des politiques numériques, avec ces mots-croisés. (En bonus pour nos lecteurs les plus fidèles, des indices peuvent se trouver dans notre précédente revue des principaux développements de l'année 2019...) Bonne chance !

## Horizontal

- 1 Intitulé « L'ère de l'\_\_\_\_\_ numérique », le rapport du Groupe de haut-niveau sur la coopération numérique du Secrétaire générale de l'ONU a appelé à une coopération améliorée au niveau international. (15)
- 5 Le mélange de règles et réglementations développés par les Etats pour résoudre les défis liés à la gouvernance des données pourrait conduire à une \_\_\_\_\_ du cyberspace. (13)
- 7 Les parts de marché des grandes plateformes de l'Internet a suscité un intérêt intense de la part des autorités de la \_\_\_\_\_ à travers le monde. (11)
- 9 Tandis que les standards numériques deviennent de plus en plus importants, des questions émergent par rapport à la légitimité des \_\_\_\_\_ de standardisation, et dans quelle mesure leurs processus reflètent une diversité d'intérêts économiques et politiques. (7)
- 13 Des pays adoptent actuellement des législations sur la \_\_\_\_\_ des intermédiaires afin de rendre les entreprises de l'Internet plus responsables par rapport aux contenus sur leurs plateformes. (14)
- 14 Les \_\_\_\_\_ centrales à travers le monde explorent de manière croissante la possibilité de créer des monnaies virtuelles nationales. (7)
- 15 Les programmes d'\_\_\_\_\_ numériques sont en émergence à travers le monde, du fait d'efforts de gouvernements pour améliorer l'inclusion économique et social, mais ils comportent également des risques pour la sécurité et la vie privée des individus. (9)
- 16 Les principes \_\_\_\_\_ devraient varier en fonction des cultures, ce qui limitent leur utilité pour guider les comportements dans un contexte numérique, aussi bien pour les entreprises, les dirigeants politiques que pour les citoyens. (8)



## Vertical

- 1 Permettre l'\_\_\_\_\_ numérique est une nécessité si nous voulons exploiter pleinement le potentiel des technologies numériques afin d'assurer un développement durable. (9)
- 2 L'Autriche, la France et l'Indonésie sont parmi les pays ayant introduit des \_\_\_\_\_ numériques visant les grandes entreprises de l'Internet. (5)
- 3 A l'image des métaphores les comparant au nouveau pétrole du 21ème siècle, certains pays perçoivent les \_\_\_\_\_ comme un actif national. (7)
- 4 Les questions sur la \_\_\_\_\_ dans l'espace numérique portent notamment sur la fiabilité des outils numériques et de leur utilisation par les entreprises technologiques et les institutions publiques. (9)
- 6 La \_\_\_\_\_ du numérique réfère aux politiques, normes, lois et processus qui alimentent le développement numérique afin de protéger les droits en ligne, les biens, et les intérêts des citoyens, des entreprises et des gouvernements. (11)
- 8 Les lois, décisions de justice, et mesures techniques comme les blocages d'Internet sont des outils utilisés par les Etats dans l'exercice de leur \_\_\_\_\_ numérique. (12)
- 10 Des discussions sont en cours au niveau de l'ONU sur l'application du \_\_\_\_\_ international au sein du cyberspace. (5)
- 11 L'application des cadres existants sur les droits de l'homme pour le développement et l'utilisation des technologies numériques est essentiel, si nous voulons s'assurer d'un futur des technologies centré sur l'\_\_\_\_\_. (6)
- 11 La décision de Microsoft d'ouvrir un bureau à New York pour accroître son engagement auprès de l'ONU est seulement une indication de l'appétit croissant des entreprises du numérique pour entrer dans le monde de la \_\_\_\_\_. (10)

Horizontal: 1 Interdépendance, 5 Fragmentation, 7 Concurrence, 9 Organes, 13 Responsabilité, 14 Banques, 15 Identités, 16 Éthiques. Vertical: 1 Inclusion, 2 Taxes, 3 Données, 4 Confiance, 6 Gouvernance, 8 Souveraineté, 10 Droit, 11 Humain, 12 Diplomatique.

### A propos de de numéro

Numéro 46 de la Digital Watch newsletter, publié le 31 Janvier 2020 par la Geneva Internet Platform et DiploFoundation | Contributeurs: Katarina Anđelković, Andrijana Gavrilović, Jovan Kurbalija, Marília Maciel, Nataša Perućica, Vladimir Radunović, Sorina Teleanu | Edition: Abe Davies | Traducteur de l'édition française: Clément Perarnaud | Design: Aleksandar Nedeljkov, Viktor Mijatović, and Mina Mudrić, Diplo's CreativeLab. | Contactez-nous : [digitalwatch@diplomacy.edu](mailto:digitalwatch@diplomacy.edu)

### Allez plus loin avec nos ressources

Dès que vous apercevez les icônes bleues cliquez sur la version numérique pour accéder aux sources, ou à plus de contenus

### Sur la couverture

Un défi pour la nouvelle décennie : les interactions entre écosystèmes numériques et naturels. Crédit : Vladimir Veljasević

© DiploFoundation (2020) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

